



Commune des Avirons

Extrait N° 8 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 13 septembre 2013

L'an deux mil treize, le 13 septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

20 SEP. 2013

que la convocation du Conseil a été faite le **5 septembre 2013** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **21**.

Le Maire,



Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël - Mme BARET Liliane - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme CADERBY Colette - M. GRONDIN Jacki

Absents : Mme ZETTOR Jacqueline - M. FERRERE Eric - M. REMY Michel

Procurations : Mme LAMOLY Viviane a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - M. SERMANDE Jean-Pierre a donné mandat à M. MONDON René - M. BADER Ricardot a donné mandat à M. BENARD Alex - M. CLOTAGATIDE Vincent a donné mandat à M. RIVIERE Lucien - Mme BETON Fernande a donné mandat à Mme CADERBY Colette

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme BARET Liliane comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme BARET Liliane est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 8/ **Personnel Communal**
- **Modification du tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la modification du tableau des effectifs communaux ainsi qu'il suit :

Hôtel de Ville

61, avenue Général de Gaulle – B.P. N°2 - 97425 LES AVIRONS

Tél : 0262 38 02 66 – Télécopie : 0262 38 09 65

Création – Agents titulaires

<u>Filière</u>	<u>Postes</u>
➤ Administrative :	
- Attaché	01
➤ Animation :	
- Adjoint d'animation territorial de 1 ^{ère} classe	03
➤ Médico-sociale :	
- Auxiliaire de puériculture de 1 ^{ère} classe	01

Suppression – Agents non titulaires

<u>Filière</u>	<u>Postes</u>
➤ Animation :	
- Adjoint d'animation territorial de 2 ^{ème} classe en CDI	03

Les suppressions de poste ne seront effectives qu'au fur et à mesure des nominations.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide de modifier le tableau des effectifs communaux, tel que proposé.

Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du compte principal.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

